

ANNONCES BAYROU

Toujours le même scénario, tissus de mensonges, usé jusqu'à la corde !

Comme chaque été, le feuilleton budgétaire va occuper bon nombre de médias et commentateurs politiques au rythme des annonces et sorties gouvernementales.

S'il est vrai que le déficit nourrit la dette, ce ne sont pas les dépenses qui provoquent le déficit, mais les baisses de recettes décidées par les gouvernements. L'OFCE lui-même l'a reconnu dans un rapport le 11 juillet, « Depuis 2017, en France, le creusement du déficit de 2,4 points de PIB s'explique par une baisse du taux de prélèvements obligatoires (de 2,5 points de PIB) (...) Au cours de cette période, les dépenses publiques sont restées stables. »

Si la réduction de la dette peut être une bonne nouvelle, cela peut aussi entraîner une récession économique, comme en Grèce, et provoquer une hausse du taux d'endettement par la chute du PIB (la richesse produite dans l'année).

Si l'on compare, comme le font nos gouvernants qui nous prennent pour des idiots, les comptes d'un pays et les comptes d'un ménage, alors il faut avoir à l'esprit qu'il est courant qu'un ménage (qui peut se retrouver sans revenu) s'endette à 400% pour acheter son logement.

Si nous sommes entre les mains des rentiers et des spéculateurs, ce n'est pas parce que le pays est endetté mais parce que des décisions politiques nous obligent à emprunter auprès d'eux. Une solution qui a déjà fait ses preuves serait d'emprunter directement auprès de la banque centrale, nous libérant ainsi du chantage des marchés financiers et de leur rémunération par les taux d'intérêts. Cette nouvelle saison de la série PLF, s'annonce donc dramatique pour les jeunes, les retraités.es, les salarié.es. Le pitch annoncé le 15 juillet, par le 1er ministre est prévisible et loin des attentes du monde du travail : « Tout le monde va devoir participer à l'effort de redressement des dépenses publiques. »

Un scénario « déjà-vu » et mal écrit, et à la fin ce sont les plus riches qui gagnent... encore.

Résumé des épisodes à venir

Épisode 1 : Une « année blanche »

Le chef du gouvernement a annoncé un gel du barème des impôts, des prestations sociales des retraites et de nos rémunérations en 2026 afin de limiter la progression des dépenses de « 7 milliards d'euros ».

En termes d'injustice fiscale et sociale, on peut difficilement faire pire car c'est bien d'une hausse d'impôt et d'une baisse de la valeur réelle des prestations sociales et de nos salaires dont il s'agit. D'un point de vue économique, c'est idiot : car cela va entraîner une baisse de la consommation et des investissements, et en retour diminuer les rentrées fiscales.

Épisode 2 : Un gel des dépenses de l'État

30 milliards d'euros d'effort total d'économies par rapport à une évolution « tendancielle », a indiqué la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin. Sur ce total de 30 milliards d'euros, 20,8 mil-

liards sont présentés comme des économies directes sur les trois sphères de la dépense publique (Etat, sécurité sociale, collectivités locales). L'Etat et ses opérateurs y contribueront à hauteur de 10 milliards d'euros l'an prochain (4,8 milliards d'euros pour l'Etat et 5,2 milliards d'euros pour les agences et opérateurs).

C'est bien une attaque en règle contre les services publics, qui n'avait pas besoin de cela, tant les besoins sont criants.

Episode 3 : La suppression de 3000 postes de fonctionnaires et de nombreuses agences de l'Etat l'année prochaine

Et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite dès 2027. François Bayrou a décidé de réinstaurer le principe, installé sous le mandat de Nicolas Sarkozy, du non-remplacement d'une partie des fonctionnaires partant à la retraite. Les rapports et études s'accumulent pourtant ses dernières années pour dénoncer l'ineptie de cette politique qui affaiblit les services publics sans débat démocratique.

Episode 4 : Une « contribution de solidarité » pour les « plus hauts revenus »

Une contribution exceptionnelle a déjà été mise en place pour 2025. Cette contribution sur les hauts revenus (CDHR) pourrait rapporter pour 2025, seulement 1,2 milliard d'euros, contre 2 milliards attendus. Elle ne concernerait que 16 300 ménages (alors que les documents budgétaires initiaux tablaient sur 24 300 foyers fiscaux). Les revenus que la CDHR taxe sont des revenus relativement spécifiques aux ménages les plus aisés, notamment les plus-values. Or, ces revenus peuvent a priori être plus faciles à reporter d'un ou deux ans comparés à d'autres types de revenus tels que les salaires ou les retraites par exemple.

Alors à n'en pas douter, la même logique fiscale produira les mêmes effets : une contribution à faible rendement et sujet à optimisation.

Episode 5 : Un projet de loi contre la fraude

Le 1er ministre a annoncé le dépôt « à l'automne » d'un projet de loi « contre la fraude sociale et fiscale », pour « mieux la détecter, la sanctionner et recouvrer l'argent perdu ». Il a précisé vouloir agir sur les « niches fiscales et sociales qui profitent d'abord aux ménages les plus aisés et aux grandes entreprises ».

Le dernier plan de lutte contre la fraude, initiée par Gabriel Attal, date de 2023 et promettait un renforcement des moyens (humains et juridiques), la mise en place d'un conseil de l'évaluation des fraudes, un travail sur la conditionnalité des aides aux entreprises. Mais ces promesses se sont envolées avec les derniers budgets adoptés.

On ne peut donc qu'être circonspect face à ces énièmes annonces, sans déclinaison concrète, très loin d'un plan complet visant à ré-armer toute la chaîne du contrôle, avec des moyens juridiques, humains, de formation...suffisants.

Episode 6 : jours de repos et accès aux soins en danger

Et c'est sans détailler les autres attaques contre les droits des travailleurs (suppression de 2 jours fériés, le déremboursement des médicaments et des consultations (notamment pour les malades en affections de longue durée). En revanche, toujours rien ou presque pour imposer les plus riches, les grandes entreprises qui ont bénéficié de 73 Milliards de baisse d'impôts chaque année et touchent 211 milliards d'aides publiques.

Épilogue : une lutte collective :

Rejoindre la CGT et décider de se défendre collectivement contre le gouvernement qui tente une nouvelle fois de nous faire les poches pour le plus grand plaisir des rentiers, des spéculateurs et des grands patrons (dont le représentant a immédiatement salué les annonces de Bayrou).

Et toujours les faux amis en embuscade : l'extrême droite, dont le RN propose :

- des exonérations de cotisations sociales, alors que ce sont elles les responsables du déficit de la sécu,
- de poursuivre la baisse des impôts sur les entreprises engagées depuis plus de 20 ans,
- de supprimer la fiscalité sur la transmission, alors que fortunes et patrimoines n'ont cessé de se concentrer dans quelques mains depuis 50 ans, les 5% des ménages les plus riches en détiennent... 34%.

Les amis des rentiers et des spéculateurs ne sont pas nos amis !

Un autre scénario est possible :

La CGT propose une réforme globale et cohérente de la fiscalité pour faire contribuer davantage ceux qui ont plus de moyens en étant progressive et intégrant les enjeux environnementaux.

Une réforme fiscale pour plus d'égalité

- + 12** milliards d'euros en augmentant la progressivité de l'impôt sur le revenu
- + 2,2** milliards d'euros environ grâce à la suppression de la flat tax, qui est une imposition au taux fixe de 12,8%, un prix d'ami alors que l'application du barème de l'impôt sur les revenus conduirait les plus riches à être imposés à 41% sur la plus grande portion de leurs dividendes et plus values, fruit du travail des autres et de la spéculation
- + 8** milliards d'euros avec la création d'une taxe sur les superprofits de grandes entreprises
- + 1** milliard d'euros avec la création d'une véritable taxe sur les rachats d'actions à 1%
- + 20** milliards d'euros la première année en conditionnant les aides publiques avec un impôt sur les sociétés modulé en fonction des politiques menées par les entreprises
- + 2** milliards d'euros en réformant la fiscalité sur les successions et donations
- + 8** milliards d'euros en établissant un impôt sur la fortune à l'assiette élargie et au barème progressif.